



Modifier compte rendu plainte

Par **question_juridique**, le **04/09/2017** à **17:11**

Bonjour,

Suite au vol d'une affaire je me suis rendu au commissariat.

On m'a conseillé de faire une pré-plainte en ligne pour éviter plusieurs heures d'attente.

Ne recevant pas de réponse, je suis retourné au commissariat où j'ai attendu (longtemps) avant de rencontrer l'agent dans un bureau à qui j'ai proposé de reprendre ma pré-plainte pour gagner du temps.

Il m'a posé quelques questions, a imprimé une plainte et m'a demandé de la signer.

J'ai demandé de la lire, il a dit que c'était exactement ce que j'avais déclaré dans ma pré-plainte.

J'ai donc insisté en proposant de sortir la lire dans la salle d'attente pour ne pas lui faire perdre du temps, il a refusé et m'a demandé de lire rapidement.

J'avais à peine commencé quand il m'a redemandé de signer avec impatience car il n'avait pas le temps et beaucoup de gens attendaient.

Intimidé et faisant confiance que c'était la même chose que la pré-plainte, j'ai signé.

Le soucis : Je me suis rendu compte après qu'il avait rajouté des détails concernant l'affaire volée que je n'ai pas dit et qui ne sont pas justes.

Je veux corriger cela.

Peuvent-ils corriger un PV au commissariat ?

dois je aller les voir ou bien contacter le procureur par courrier ?

Puis je mentionner que c'est probablement une mauvaise compréhension de la part de l'agent ? (encore faut-il qu'ils me le permettent au commissariat).

Merci.

Par **morobar**, le **04/09/2017** à **17:22**

Bonjour,

Vous attendez une nouvelle audition, le cas échéant, pour apporter ces précisions.

Evidemment si les "détails " concernent l'identité de personnes au risque d'une dénonciation calomnieuse, il en va autrement.

Par **question_juridique**, le **04/09/2017** à **19:57**

Bonjour Morobar,

Pourriez vous développer un peu plus votre réponse s'il vous plait ?

Il n' y a pas de nouvelle audition de prévue pour l'instant.

Par **morobar**, le **05/09/2017** à **09:00**

Par exemple,

Vous déclarez lors de votre audition je pense que c'est Monsieur Untel ou madame tartempion qui est à l'origine...mais que le policier transforme cela en affirmation, vos soupçons se transforment en dénonciation peut-être calomnieuse.